



**CESP**

**AUDIT DE L'ETUDE DE CADRAGE  
HOME DEVICES DE MEDIAMETRIE  
SYNTHESE**



**2019**

Centre d'Etude des Supports de Publicité

55, rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET - Tél. : +33 1 40 89 63 60

SIREN : 775 690 589 – Code APE : 741 E – Association Loi 1901 – TVA Intracommunautaire FR 69 775 690 589

# SYNTHESE DE L'AUDIT DE L'ETUDE DE CADRAGE HOME DEVICES 2019

L'enquête de cadrage Home Devices de Médiamétrie joue un rôle important dans la mesure d'audience de la Télévision puisqu'elle fournit la valeur d'extrapolation des foyers équipés en téléviseur en France et les valeurs théoriques appliquées pour le redressement quotidien de l'échantillon du panel Médiamat. Elle contribue également au cadrage de l'enquête 126 000, du panel radio, de l'enquête Observatoire des Usages Internet - Téléphone et Services Mobiles (OUI-TSM) et du dispositif Internet Vidéo.

Cette étude est réalisée en trois étapes : un recrutement téléphonique, l'envoi d'un guide d'accompagnement présentant les équipements, le recueil de ces équipements soit par téléphone, soit par internet.

Le présent audit porte sur la méthodologie, la collecte des données, la qualité de l'échantillon, le traitement des informations recueillies et les résultats produits en 2019, sur les éléments qui participent au cadrage des dispositifs de mesures d'audience mentionnés ci-dessus.

A partir des différents contrôles et analyses réalisés par le CESP sur l'année 2019,

## ● **Le Comité Scientifique du CESP considère que l'étude est satisfaisante en ce qui concerne :**

- Le dispositif de l'étude combinant des modes de recueil complémentaires (téléphone et online) et un système de relances diversifiées (email, SMS, téléphone)
- La formation générale sur les deux phases de l'étude, le suivi et l'encadrement des enquêteurs, et tout particulièrement l'expertise technique des enquêteurs de la phase 2
- L'envoi et la qualité du guide d'accompagnement sur les équipements, la qualité et l'ergonomie du questionnaire en ligne
- L'augmentation de la part d'appels sur mobile, conformément aux recommandations du CESP
- L'implémentation en 2019 d'un suivi des raisons de refus de participation

## ● **Néanmoins, le CESP alerte sur :**

- L'importance de respecter les quotas mis en place dans la phase 1 et la phase 2, afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon. Cette alerte avait déjà été émise par le Comité Scientifique lors de l'audit 2018

## ● **Le CESP remarque par ailleurs que :**

- L'absence de sources officielles externes sur la part des différents types de numéros de téléphone (fixes géographiques, 09 et mobiles) a conduit Médiamétrie à développer une méthode spécifique pour estimer la part de ces trois sources, la méthode dite des poids initiaux. Le Comité Scientifique souligne que d'un point de vue méthodologique, la modification de la répartition des sources de numéros dans l'échantillon recruté peut avoir une incidence sur les résultats produits. Les équipes de Médiamétrie notent quant à elles que la méthode s'est révélée stable, en dépit des différentes modifications de répartition de numéros.
- A dispositif d'enquête constant, la baisse de la taille de l'échantillon ne devrait impacter que marginalement la précision des résultats. Le CESP recommande cependant de ne pas poursuivre la baisse de la taille d'échantillon pour les éditions suivantes

- Médiamétrie a anticipé le changement de définition de la personne de référence du foyer, avec une double identification effectuée en 2019, selon l'ancienne définition et la nouvelle définition, donnant ainsi la possibilité d'anticiper les changements de structure de population dans les dispositifs d'audience calés sur Home Devices

● **Pour l'avenir, le CESP recommande de :**

- Continuer l'amélioration des taux de participation, en particulier sur les cibles les moins répondantes, en poursuivant les efforts sur la présentation de l'étude et les verrouillages de compréhension et de participation lors de la phase 1 de l'étude
- Poursuivre également les efforts de formation et d'accompagnement des enquêteurs sur le recueil des professions, comme le souligne les écoutes des inspecteurs du CESP
- Définir un protocole pour clarifier les conditions d'interrogation d'une autre personne que le chef de foyer ou la maîtresse de maison, sur une ligne fixe, lors de la phase 1
- Explorer les conditions dans lesquelles la méthode des poids initiaux serait sensible à une modification de la répartition des sources de numéros
- Maintenir dans l'immédiat la part d'appels sur mobile. Ce taux pourra être revu ultérieurement, en fonction de l'évolution des usages téléphoniques et des résultats des analyses à mener sur la sensibilité de la méthode des poids initiaux
- D'investiguer la possibilité de supprimer la dernière étape du redressement, qui consiste à redresser les taux d'équipement de l'échantillon semestriel sur les résultats du dernier trimestre, dans un contexte où les taux d'équipement sont stables
- De communiquer et d'analyser les données sur la SVOD, dans un contexte de réflexion sur la pertinence de l'ajout de ces critères de contrôle au sein des mesures d'audience

● **Enfin, le CESP ajoute que :**

A la suite de l'audit 2017, le CESP a mis en place un groupe de travail sur la possibilité d'une étude de cadrage commune aux études d'audience TV et Internet. En effet, aujourd'hui, Médiamétrie a recours à deux études pour caler le dispositif Internet Global et le panel Médiamat : l'Observatoire des Usages Internet - Téléphone et Services Mobiles (OUI-TSM) et Home Devices. Le CESP a ensuite partagé ses analyses et recommandation avec Médiamétrie. Médiamétrie conduira un test au 2<sup>nd</sup> semestre 2020 pour valider la faisabilité de l'approche.

Le Comité Scientifique

Le 23/06/2020



<b>Satisfaisant</b> Correspond aux bonnes pratiques	<b>Amélioration suggérée</b> Recommandation pour optimiser l'outil	<b>Changement nécessaire</b> Nécessité d'adapter l'outil pour correspondre aux bonnes pratiques
--	---	--

Phase 1 : recrutement (CATI 1)		
<b>Base de sondage</b>	✔	↻ Maintenir la stabilité des parts de numéros dans l'attente de l'analyse de la sensibilité de la méthode des poids initiaux
<b>Terrain d'enquête</b>	✔	
<b>Recueil de l'information</b>	✔	↻ Améliorer le recueil de la PCS et les verrouillages
<b>Structure des échantillons</b>		⚠ Respecter les objectifs de quotas pour assurer l'alignement des structures à l'issue de la phase 2
Phase 2 : recueil des équipements (CATI 2 et CAWI 2)		
<b>Recueil de l'information</b>	✔	
<b>Focus sur le recueil CATI 2</b>	✔	
<b>Focus sur le recueil CAWI 2</b>	✔	
<b>Réponses à la phase 2 : CATI 2 et CAWI 2</b>	✔	
<b>Structure des échantillons</b>		⚠ Respecter les objectifs de quotas pour assurer l'alignement des structures à l'issue de la phase 2
<b>Redressement</b>	✔	↻ Explorer les conditions de sensibilité de la méthode des poids initiaux Investiguer la possibilité de supprimer la dernière étape du redressement sur les taux d'équipement du dernier trimestre
<b>Résultats</b>	✔	↻ Publier les résultats sur la SVOD